

Stabilité de l'emploi et diminution du nombre de demandeurs d'emploi en 2025

L'année 2025 marque une stabilisation de l'emploi en Polynésie française. Le taux d'emploi des 15 à 64 ans est de 57,5 %. 105 600 personnes en âge de travailler sont en emploi. Le chômage continue de reculer (- 0,8 point à 6,7 %), traduisant une moindre pression sur le marché du travail. Le nombre de personnes ne souhaitant pas un emploi à court terme progresse de 3 500 personnes pour s'établir à 59 100 personnes dont 28 700 étudiants ou retraités. L'écart d'insertion entre les hommes et les femmes s'amenuit, tandis que les jeunes et les moins diplômés demeurent les plus exposés à la précarité et à l'inactivité.

Stabilisation du taux d'emploi à 57,5 % et baisse du taux de chômage à 6,7 %

Le marché de l'emploi se stabilise en 2025, après six années d'amélioration. Le taux d'emploi, c'est-à-dire la part des individus en emploi dans la population en âge de travailler, est de 57,5 % en 2025, en stabilité par rapport à l'année précédente. Le taux d'emploi demeure inférieur à celui de la France hexagonale (68,8 % en 2024) et l'écart se stabilise à 11,3 points sur un an. Il reste aussi en deçà de celui de la Martinique (61 %) et de la Nouvelle-Calédonie (61 %), tout en étant plus élevé que dans les autres collectivités d'Outre-mer.

En 2025, le nombre de personnes occupant un emploi, qu'elles soient salariées ou non, recule de 300 pour s'établir à 105 600 personnes. Parmi elles, 4,6 % se déclarent en sous-emploi soit 4 900 personnes travaillant à temps partiel tout en souhaitant réaliser plus d'heures. Elles étaient 4 700 un an plus tôt, soit 4,4 % des personnes en emploi.

Parallèlement, 10,2 % de la population âgée de 15 à 64 ans déclare souhaiter occuper un emploi, contre 12,1 % en 2024. Cela correspond à 18 800 personnes, soit 3 300 de moins par rapport à 2024. Le nombre de chômeurs, c'est-à-dire les personnes souhaitant occuper un emploi, en recherche active et disponibles immédiatement, diminue de 1 000 personnes pour atteindre 7 600 chômeurs, soit une baisse de 12,2 %.

La population active, regroupant les personnes en emploi et celles au chômage, recule de 1,1 point sur un an pour se situer à 113 200 personnes. Elle représente 61,7 % de la population en âge de travailler et correspond au taux d'activité.

Le taux de chômage, c'est-à-dire la part des chômeurs dans la population active, s'établit à 6,7 % en Polynésie française soit une baisse de 0,8 point sur un an. La Polynésie française demeure le seul territoire français à ne pas proposer d'allocations chômage, contrairement aux autres collectivités d'Outre-mer où ces prestations sont versées en contrepartie d'une recherche active d'emploi.

TABLE 1. Principaux indicateurs d'analyse du marché de l'emploi, comparatif Polynésie française, France métropolitaine, DOMs et Nouvelle-Calédonie

	Taux d'emploi	Taux d'activité	Taux de chômage	Part de la population dans le halo autour du chômage	Part de la population au chômage ou dans son halo
Polynésie française 2019	52,7%	58,6%	10,0%	10,0%	15,8%
Polynésie française 2020	53,5%	59,7%	10,3%	10,5%	16,6%
Polynésie française 2021	53,8%	59,2%	9,1%	9,4%	14,8%
Polynésie française 2022	54,6%	59,8%	8,7%	9,0%	13,8%
Polynésie française 2023	55,8%	60,9%	8,5%	9,0%	14,0%
Polynésie française 2024	57,7%	62,4%	7,5%	7,3%	12,1%
Polynésie française 2025	57,5%	61,7%	6,7%	6,1%	10,2%
France hexagonale 2024	69%	74%	7%	5%	10%
Guadeloupe 2024	54%	65%	17%	9%	20%
Martinique 2024	61%	70%	12%	9%	18%
Guyane 2024	42%	51%	17%	18%	27%
La Réunion 2024	52%	62%	17%	10%	21%
Mayotte 2024	32%	45%	29%	23%	36%
Nouvelle-Calédonie 2023	61%	68%	11%	5%	12%

Source : ISPF - INSEE - ISEE - Enquête Emploi 2019/2025 - Champ : individus de 15 à 64 ans

Le nombre de personnes appartenant au halo du chômage, c'est-à-dire celles souhaitant travailler sans remplir toutes les conditions du chômage, s'établit à 11 200 personnes, soit 2 300 de moins qu'en 2024 (- 17,1 %). Parmi eux, 9 400 se déclarent disponibles mais ne recherchent pas d'emploi, 300 recherchent un emploi mais ne sont pas disponibles dans les deux semaines et 1 500 ne recherchent pas d'emploi et ne sont pas disponibles à court terme.

Enfin, le nombre de personnes ne souhaitant pas un emploi à court terme progresse fortement et atteint 59 100 personnes, soit 3 500 de plus qu'en 2024. Elles représentent 32 % de la population, en hausse de 1,9 point sur un an, dont 28 700 sont étudiantes ou retraitées.

Les trajectoires entre emploi, recherche d'emploi et inactivité évoluent de manière contrastée.

Parmi les inactifs de 2024 ne souhaitant pas d'emploi à court terme en 2024, 85 % sont restés dans la même situation un an plus tard, 5 % sont en emploi et 10 % souhaitent désormais travailler.

Du côté des personnes en emploi en 2024, 94 % le sont toujours en 2025, tandis que 3 % déclarent désormais souhaiter en retrouver un et 3 % sont devenues inactives sans souhait de reprise rapide d'activité.

Enfin, parmi les demandeurs d'emploi de 2024, 47 % le sont toujours un an plus tard. 17 % ont trouvé un emploi, et 36 % ne souhaitent plus en chercher à court terme, parfois pour un changement de situation familiale ou un découragement face au marché du travail.

Parmi les 59 100 personnes inactives âgées de 15 à 64 ans et ne souhaitant pas un emploi à court terme, 19 000 sont encore en

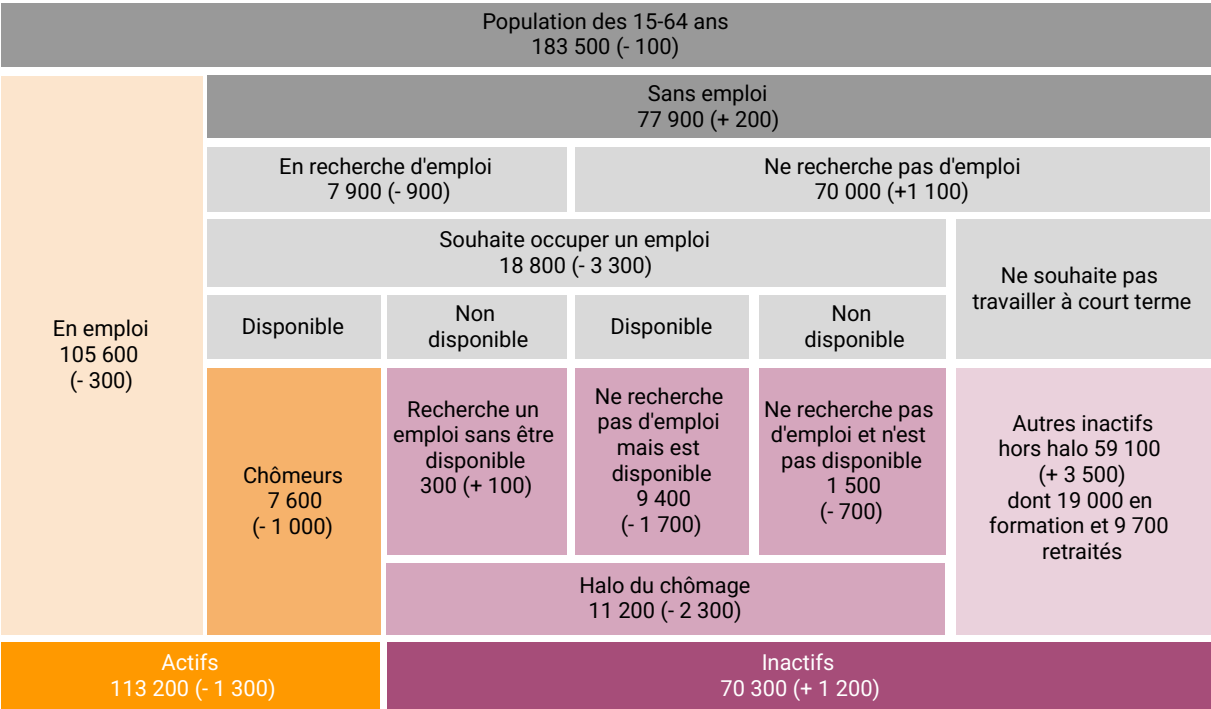
études ou formation (32 %) et 9 700 se déclarent retraitées (17 %). Les autres se répartissent entre 20 % qui s'occupent d'un ou plusieurs enfants ou d'une personne dépendante, 10 % qui sont confrontées à des problèmes de santé, 5 % qui estiment qu'aucun emploi n'est disponible pour elles et 16 % qui se définissent comme hommes ou femmes au foyer, occupés à leur maison ou à leur terrain.

Six inactifs sur dix ne souhaitant pas occuper un emploi sur dix sont des femmes. Ces personnes sont souvent peu diplômées puisque 65 % ne possèdent aucun diplôme ou seulement un brevet ou un certificat d'études. Près de 43 % ont moins de 30 ans et 35 % ont 50 ans et plus. Moins de la moitié dispose d'un véhicule motorisé (46 %) et quatre sur dix détiennent un permis de conduire. Seules 2 % de ces personnes sont inscrites auprès d'un organisme de recherche d'emploi, contre 20 % de celles qui se déclarent à la recherche d'un emploi.

Par ailleurs, parmi les inactifs ne souhaitant pas occuper un emploi, six sur dix n'ont jamais exercé d'activités professionnelles, contre quatre sur dix parmi les demandeurs d'emploi. Chez celles ayant déjà travaillé, leur dernier emploi s'est terminé par un départ à la retraite pour 30 %, par la fin d'un contrat à durée déterminée (CDD) pour 25 % et par une démission volontaire pour 21 %, tandis que les autres évoquent des raisons de santé, un licenciement ou la disparition de l'employeur.

Les personnes inactives et ne souhaitant pas travailler à court terme se perçoivent en moins bonne santé que celles en emploi ou souhaitant travailler. Elles sont deux fois plus à mentionner une maladie ou un problème de santé chronique, 23 % contre 12 % des personnes en emploi ou en recherche d'emploi et 14 % déclarent être limitées dans leurs activités quotidiennes pour des raisons de santé, contre 6 % des autres.

FIG. 1. Schéma simplifié des concepts d'activité au sens du BIT au deuxième trimestre 2025 (évolution par rapport au deuxième trimestre 2024)



Source : ISPF - Enquête Emploi 2024-2025, Champ : individus de 15 à 64 ans

Note de lecture : Au deuxième trimestre 2025, 105 600 personnes sont en emploi, soit 300 de moins qu'au deuxième trimestre 2024.

Le taux d'emploi des hommes est 11,9 points plus élevé que celui des femmes

En 2025, l'écart d'intégration dans le marché du travail entre les hommes et les femmes reste important. L'écart entre le taux d'emploi des hommes (63,5 %) et celui des femmes (51,6 %) est de 11,9 points contre 12,7 points un an plus tôt. A titre de comparaison, en France hexagonale, cet écart demeure plus restreint à 5 points au profit des hommes.

Le taux d'emploi masculin recule de 0,5 point, tandis que celui des femmes s'accroît de 0,3 point. Le sous-emploi augmente chez les hommes (+ 0,7 point), mais recule chez les femmes (- 0,3 point) même s'il reste plus important chez ces dernières (4,9 % contre 4,5 %). Le taux de chômage diminue pour les hommes (- 0,3 point) et les femmes (- 1,5 point). L'écart entre les deux genres se resserre à 1,6 point, contre 2,7 points en 2024. La part des femmes inactives ne souhaitant pas un emploi à court terme dans la population augmente à 38,3 % (35,3 % en 2024). Chez les hommes, cette part est nettement inférieure, à 26,2 %, soit un écart de 12,0 points avec les femmes.

TABLE 1. Indicateurs de l'emploi par sexe et âge

	Taux d'emploi	Taux d'activité	Taux de chômage	Taux d'emplois fragiles
Hommes	63,5%	67,5%	6,0%	11,9%
Femmes	51,6%	55,8%	7,6%	10,3%
15-29 ans	34,1%	41,9%	18,6%	21,2%
30-49 ans	73,7%	77,5%	4,9%	10,5%
50-64 ans	56,4%	57,3%	1,5%	6,3%

Source : ISPF - Enquête Emploi 2025, Champ : individus de 15 à 64 ans

Le taux d'emploi des 15 à 29 ans recule à 34,1 % en 2025, marquant sa première baisse en quatre ans. Cette diminution est partiellement compensée par la hausse observée chez les 30 à 49 ans (+ 0,4 point) et surtout chez les 50 ans et plus (+ 1,7 point).

Le taux d'emploi des 30 à 49 ans (73,7 %) reste nettement supérieur à celui des 15 à 29 ans avec 39,6 points d'écart et demeure également 17,3 points plus haut que celui des 50 à 64 ans.

Le taux d'inactifs ne souhaitant pas un emploi à court terme s'accroît sensiblement parmi la population des 15 à 29 ans (+ 4,6 points) atteignant 48,3 %. Ce taux est de 16,5 % pour les 30 à 49 ans, et de 40,3 % pour les 50 à 64 ans.

Le taux de chômage reste le plus faible chez les 50 à 64 ans (1,5 %) et le plus élevé chez les 15 à 29 ans (18,6 %).

Diminution globale de l'instabilité dans l'emploi

Le taux d'emplois fragiles, regroupant les contrats courts, les stagiaires et non-salariés contraints recule de 0,7 point pour s'établir à 11,2 % des emplois. La baisse du nombre d'emplois fragiles est compensée par l'augmentation du nombre d'emplois non fragiles contribuant ainsi à une diminution globale de l'instabilité dans l'emploi.

Le nombre d'emplois salariés en contrat à durée indéterminée (61 100, 58 % des emplois) progresse de 3,5 %, tandis que celui

des non-salariés par choix (24 700, 23 %) diminue de 2,7 %. Le taux d'emplois fragiles diminue chez les femmes (- 0,6 point à 10,3 %) et chez les hommes (- 0,7 point à 11,9 %).

Chez les 15 à 29 ans en emploi, 21,2 % occupent un emploi considéré comme fragile (stable sur un an). Ce taux diminue légèrement chez les 30 à 49 ans (- 0,6 point à 10,5 %) et chez les 50 ans et plus (- 0,6 point à 6,3 %).

Le diplôme demeure un atout pour trouver un emploi

En 2025, la situation sur le marché du travail des personnes diplômées d'au moins un baccalauréat s'altère un peu, même si elles demeurent mieux insérées que celles ne possédant pas ce diplôme.

Le taux d'emploi des diplômés de l'enseignement supérieur recule à 83,9 %, en baisse de 2,7 points, tandis que le taux de chômage reste stable à 2,3 %. L'écart entre les diplômés ayant validé deux années d'études supérieures (81,8 % de taux d'emploi) et ceux titulaires d'un diplôme de cinq années ou plus (89,6 %) se réduit légèrement à 7,8 points.

Le taux d'emploi des détenteurs d'un baccalauréat uniquement diminue de 2,4 points sur un an (62,9 %), tandis que leur taux de chômage reste stable à 8,8 %.

Dans le détail, les titulaires uniquement d'un baccalauréat professionnel ont une insertion (68 % de taux d'emploi) plus élevée que ceux titulaires uniquement d'un baccalauréat technologique (59 %) ou d'un baccalauréat général (57 %).

Le taux d'emploi des détenteurs d'un certificat d'aptitude professionnelle (CAP) ou d'un brevet d'études professionnelles (BEP) progresse légèrement (+ 0,5 point à 62,2 %), se rapprochant de celui des bacheliers. Les titulaires d'un BEP sont plus en emploi (66 %) que ceux titulaires d'un CAP (58 %).

En revanche, les détenteurs d'un diplôme national du brevet (DNB) ou d'un certificat d'études primaires (CEP) restent les moins insérés sur le marché du travail. Seules 37,7 % de ces personnes occupent un emploi et leur taux de chômage reste élevé à 8,8 %. Enfin, parmi ces personnes non diplômées, une sur deux est en emploi (49,3 %) et leur taux de chômage est de 7,5 %. Ce résultat s'explique en partie par le fait que les personnes en emploi sans diplôme sont, en moyenne, plus âgées, traduisant un effet de structure.

TABLE 2. Indicateurs de l'emploi par diplôme le plus élevé

	Taux d'emploi	Taux d'activité	Taux de chômage
Polynésie française	57,5%	61,7%	6,7%
Sans diplôme	49,3%	53,4%	7,5%
CEP-DNB	37,7%	41,4%	8,8%
CAP-BEP	62,2%	66,7%	6,7%
Baccalauréat	62,9%	69,0%	8,8%
Enseignement supérieur	83,9%	85,9%	2,3%

Source : ISPF - Enquête Emploi 2025, Champ : individus de 15 à 64 ans

L'emploi se contracte plus fortement dans la zone urbaine de Tahiti et dans les Îles Sous-le-Vent

L'emploi dans la zone urbaine de Tahiti (60,7 %, Punaauia à Mahina) est en retrait de 1,5 point par rapport à 2024, alors qu'il progresse de 2,2 points dans la zone rurale de Tahiti et Moorea (51,2 %). L'écart entre la zone urbaine et la zone rurale se réduit ainsi à 10,4 points après avoir progressé les deux années précédentes. Le taux d'emploi dans les Îles Sous-le-Vent (56,6 %) recule de 2,4 points en 2025. Le taux de chômage dans la zone urbaine de Tahiti (- 0,6 point) diminue plus faiblement que dans la zone rurale, où il recule de 3,9 points pour s'établir à 7,2 %. L'écart de taux de chômage entre la zone urbaine et la zone rurale se réduit ainsi à 0,6 point. Dans les Îles Sous-le-Vent, le chômage se redresse de 4,5 points, atteignant 7,4 %.

Parmi les personnes souhaitant travailler, la part des chômeurs - ceux qui sont disponibles pour travailler et sont activement en recherche - est plus importante dans la zone urbaine de Tahiti et aux Marquises. Dans ce dernier archipel, le taux d'emploi est de 64,3 %, soit 3,9 points de plus qu'en 2022, date de la précédente interrogation de cet archipel. Le taux de chômage aux Marquises est en baisse de 1,8 point à 7,4 %.

TABLE 3. Indicateurs de l'emploi par zone géographique

	Taux d'emploi	Taux d'activité	Taux de chômage	Part des inactifs parmi les personnes souhaitant travailler
Polynésie française	57,5%	61,7%	6,7%	59,6%
Îles Du Vent	57,3%	61,5%	6,8%	54,7%
Zone urbaine de Tahiti	61,5%	65,9%	6,6%	41,3%
Zone rurale de Tahiti et Moorea	51,2%	55,1%	7,2%	66,9%
Îles Sous-Le-Vent	56,6%	61,2%	7,4%	67,7%
Marquises	64,3%	69,5%	7,4%	59,3%
Australes (*)	65,2%	67,4%	3,2%	76,2%
Tuamotu-Gambier (**)	57,4%	60,0%	4,3%	82,3%

* Enquêtés en 2024
** Enquêtés en 2023

Source : ISPF - Enquête Emploi 2025, Champ : individus de 15 à 64 ans

Définitions

Chômage : au sens du Bureau international du travail et de l'Union européenne, une personne au chômage est une personne sans emploi pendant la semaine précédant l'enquête, activement en recherche d'emploi pendant le mois précédant l'enquête et disponible dans les deux semaines pour occuper un emploi.

Emploi : est une forme du travail réalisé pour des tiers en échange d'une rémunération ou d'un profit. Le BIT distingue conceptuellement l'emploi d'autres formes du travail comme la production (de biens ou de services) pour la consommation personnelle, la formation professionnelle non rémunérée ou le travail bénévole (sans rémunération ni obligation). La rémunération attendue de l'emploi

peut être monétaire ou non, ou bénéficier à l'ensemble du ménage de la personne en emploi (comme dans le cas d'un conjoint collaborateur). L'emploi ainsi défini peut se dérouler dans un cadre formel ou non, légal ou non.

Halo du chômage, ou main-d'œuvre potentielle : est composé des personnes inactives au sens du BIT qui souhaitent travailler mais sans rechercher activement un emploi ou sans être disponible dans les deux semaines pour occuper un emploi.

Population active : est constituée de l'ensemble des individus en emploi ou au chômage.

Population en âge de travailler : est entendue comme l'ensemble des individus âgés de 15 à 64 ans.

Sous-emploi lié au temps de travail : concerne les personnes en emploi à temps partiel qui souhaiteraient travailler pendant un nombre d'heures plus important et sont disponibles pour ce faire, sans avoir cependant la possibilité de travailler plus.

Taux d'activité : est la part de la population active dans la population en âge de travailler. Il traduit la propension d'une population à se projeter dans le marché de l'emploi, que les personnes y réussissent (en ayant un emploi) ou essaient activement (en étant au chômage).

Taux d'emploi : est la part des individus en emploi dans la population en âge de travailler. Il traduit la capacité d'une économie à intégrer l'ensemble de sa population en âge de travailler dans le marché de l'emploi.

Taux de chômage : est la part d'individus au chômage dans la population active. Il traduit la capacité d'une économie à intégrer au marché de l'emploi les individus qui le souhaitent.

Méthodologie

L'enquête sur l'emploi de 2025 en Polynésie française a été réalisée de mars à juin dans l'archipel de la Société (sur les îles de Tahiti, Moorea, Bora Bora, Raiatea, Tahaa) et de février à mai aux Marquises (Nuku Hiva et Hiva Oa). Le calage statistique de l'enquête rend celle-ci « représentative » pour l'ensemble des îles de la Société (hors atolls) et des deux îles principales des Marquises. La collecte effectuée en 2023 aux Tuamotu-Gambier (Rangiroa, Hao et Gambier) et en 2024 aux Australes (Rurutu et Tubuai) et calée sur la population, est utilisée pour présenter les résultats en 2025 à l'ensemble des Tuamotu-Gambier et des Australes, et ainsi éditer des résultats pour l'ensemble du champ statistique en Polynésie française en 2025. Environ 97,5 % de la population en âge de travailler de Polynésie française est ainsi représentée par l'enquête.

Le modèle de l'enquête est celui utilisé en France hexagonale, dans les départements d'Outre-mer historiques (Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion) et en Nouvelle-Calédonie. La mesure des concepts d'emploi, de chômage et d'inactivité est donc identique à celle utilisée dans ces zones françaises et conforme à celle préconisée par le Bureau International du Travail et Euro-Stat. L'enquête en France métropolitaine et dans les départements d'Outre-mer (excepté Mayotte) est réalisée en flux continu tout au long de l'année, alors que la collecte en Polynésie française se déroule sur trois mois au second trimestre de l'année.



Bibliographie

Charly BODET, Point Études et Bilans de la Polynésie française n° 1493 (Septembre 2025) *Bilan de l'emploi en 2024*

Charly BODET, Point Études et Bilans de la Polynésie française n° 1468 (Février 2025) *Le taux d'emploi poursuit sa progression en 2024*

Merlin FRUCHON, Point Études et Bilans de la Polynésie française n° 1350 (Décembre 2022) *Les déterminants de la relation des Polynésiens face au marché de l'emploi*

Marine ADAM, Point Études et Bilans de la Polynésie française n° 1268 (Novembre 2021) *Des fortes inégalités salariales en Polynésie française*

Télécharger les données

 Toutes les données

Editeur	Institut de la statistique de Polynésie française
Collection	Points Etudes et Bilans
Numéro	1505
Auteur de la publication	Charly BODET
Rédactrice en chef	Nadine RESNAY
Directeur de la publication	Hugues HORATIUS-CLOVIS
Dépot légal	Décembre 2025
Informations	Immeuble Uupa - 1 ^{er} étage 15 rue Edouard Ahnne BP 395 - 98713 Papeete Tahiti Polynésie française
Téléphone	+689 40 47 34 34
Courriel	ispf@ispf.pf
Copyright	© ISPF, Papeete 2025 La reproduction est autorisée, sauf à des fins commerciales, si la source est mentionnée
ISSN	1247-7370

